

Matinée AMES – OES

« Compensation des désavantages et différenciation : l'enseignant spécialisé à la croisée des chemins. »



Retour du travail de groupes :

1. Constats autour de l'enseignement spécialisé et des mesures de compensation des désavantages (MCdD)

- Grandes disparités d'un endroit à l'autre selon :
 - les directives reçues par l'inspecteur (nombre de mesures, types de mesures...)
 - les pratiques de la direction
 - les pratiques de différenciation de l'enseignant régulier
 - le nombre d'élèves avec des MCdD dans une classe (augmentation constante et multiplication des mesures)
 - la configuration de la classe (multi-degrés par exemple)
- Dans certains endroits, l'ES ne fait rien en lien avec les MCdD (décisions de la direction puis transmission aux titulaires), dans d'autres lieux, l'ES est responsable d'harmoniser la mise en place et le choix des mesures.
- Rôle important de collaboration et de communication avec l'enseignant régulier.
- La frontière entre le besoin de MCdD et le besoin d'un programme adapté est parfois mince, d'où la nécessité de toujours questionner l'atteinte des objectifs du PER

- Nombre toujours plus important d'élèves équipés d'un ordinateur personnel.

2. Obstacles et difficultés

- Pression des parents
 - l'importance des notes (une mauvaise note est associée à un nombre insuffisant de mesures ; avec plus de mesures, l'enfant pourrait aller en niveau 1...)
 - la course au diagnostic
 - la mise en place de mesures pour rassurer, sans viser l'efficacité
- La mise en place des mesures pose souvent des questions pratiques :
 - La limite entre différenciation, MCdD et programme adapté n'est pas toujours simple (y compris pour les parents) : il n'est pas toujours aisé de définir à quel moment l'objectif n'est plus identique (ex : lecture des consignes en compréhension écrite, orthographe en L2-L3...)
 - Passer un examen par oral ou au calme n'est parfois pas réalisable dans toutes les situations.
 - La multiplication des mesures dans une même classe est difficilement gérable par l'enseignant régulier seul.
 - La question du temps supplémentaire pose également problème : comment le faire lors de périodes de 45' au CO ? Quand peut-on privilégier la suppression d'un exercice ou d'une partie d'exercice ?
→ la sensibilité de l'enseignant régulier entre également en ligne de compte ; on sent de la résistance de la part de certains.
- L'utilisation de l'ordinateur en classe est parfois compliquée :
 - Qui gère la mise en place ?
 - Multiplication des interlocuteurs (informaticiens différents,...)
 - Définir avec l'élève quand l'utiliser, pour quelle utilisation / contrôle lors des évaluations.
- Les transitions (primaire – CO / CO – monde professionnel)
 - Selon les lieux, les informations ne passent pas et tout est recommencé à zéro.
 - Les transitions sont parfois des moments de rupture où l'élève est déstabilisé, où on lui demande plus d'autonomie sans qu'il soit forcément prêt.
 - On veut toujours anticiper sur la suite, les mesures qui seront mises en place (ou non) mais est-ce vraiment notre souci ?
 - Un fossé sépare la réalité scolaire du monde professionnel.

- La non-harmonisation entre communes évoquée précédemment pose la question de l'égalité des chances.
- L'élève n'est pas toujours partie prenante et refuse la mise en place des mesures.
- Le délai du diagnostic
- Les enseignants n'ont pas un temps défini pour travailler les capacités transversales (cela est particulièrement le cas au CO) et les stratégies ne sont plus travaillées avec des élèves qui en auraient grandement besoin.
- Au CO, des élèves qui n'ont pas redoublé doivent attendre de faire face à un échec pour obtenir de l'aide (PA dans une ou plusieurs branches). Cela entraîne de la démotivation et des problèmes de comportement difficile à gérer.
- Le Multicheck : les élèves qui sont au bénéfice de MCdD ne parviennent que rarement à le réussir ; il n'y a pas de mesures pour le passer.
- On se pose parfois la question si l'ES n'est pas le tampon entre l'école ordinaire, les parents, les thérapeutes ou s'il est un réel acteur.

3. Bonnes pratiques

- La collaboration est centrale dans la mise en place des MCdD : entre les enseignants, avec les parents, du primaire au CO, avec les thérapeutes...
- Les informations doivent être données à tous les enseignants, par les autorités. La présentation du tableau de l'évolution des mesures d'un cycle à l'autre semble importante.
- L'analyse des besoins devrait être prioritaire sur le diagnostic.
- Réévaluation de l'efficacité des mesures en cours d'année (2 colonnes pour 1^{er} et 2^{ème} semestre, par exemple)
- Des outils pratiques peuvent aider la prise en charge : « Que d'histoires » colorisé, méthode Diji, logiciels (Dybuster, ...). Cependant, ces outils sont souvent chers et pas toujours partagés au public.
- Le rôle de l'ES peut être de relancer l'enseignant régulier, d'effectuer de l'API dans la classe pour développer les capacités transversales pour toute la classe. Il peut être une ressource, amener une pédagogie qui

s'adapte à tous les élèves plutôt qu'à un seul. Il peut également proposer une liste de bonnes pratiques à l'intention de ses collègues. Développer la différenciation dans la classe impliquera un besoin moindre de MCdD.

- Différer le moment de l'évaluation de connaissances systématiques (ex. le livret). Utiliser la réactivation quotidienne des connaissances de base sous forme de rituels (ex. 5' de calcul, de lecture...)
- Faire accepter les mesures à l'élève en lui montrant que grâce à elles, il a accès à des compétences complexes. Responsabiliser l'élève face à ses MCdD.
- S'appuyer sur la recommandation N°7 de l'école professionnelle (*Formation professionnelle initiale : Compensation des désavantages*) http://www.sbbk.ch/dyn/bin/20490-22309-1-empfehlung_layout_f.pdf ainsi que sur le journal de bord.
- Avoir une ES qui centralise toutes les MCdD au sein de l'établissement scolaire.
- Avoir une période pour travailler avec la classe les capacités transversales et les stratégies.

4. Retour sur les questions

Guy Dayer – Bertrand Copt – Alexandre Hasler

Quelle est la place des capacités transversales dans la grille horaire ordinaire ?

AH : Il y a actuellement une réflexion sur la grille horaire. Ces capacités sont présentes dans le PER mais le transfert est difficile dans la réalité. Il est important de les travailler tout de même.

GD : l'ES a un rôle à jouer en les intégrant, pour le primaire, dans le 20% et les différents PPI. Il peut en parler souvent et donner des impulsions. Dans les CO avec des duos pédagogiques, cette impulsion peut être donnée lors de la préparation des cours, ce qui n'est pas le cas dans les CO avec classes d'observation. Une période à la grille horaire ainsi que des moyens d'enseignement seraient la solution optimale.

Il est important de garder en tête que les capacités transversales ne sont pas du seul ressort de l'ES.

L2 – L3 : comment résoudre les problèmes ?

AH : Il est impossible de généraliser car tous les cas sont particuliers. On peut proposer les mêmes MCdD dans chaque langue. En ce qui concerne les adaptations, on peut proposer un PA en français et faire une extension dans

les branches associées (L2-L3). Cependant, au CO cela implique la non-obtention du diplôme car deux branches essentielles seront en PA. Cela se décide en fin de 9CO, en collaboration avec tous les partenaires, selon l'orientation envisagée. Il est essentiel de bien informer les parents sur les incidences et d'avoir un discours commun au sein de l'établissement.

GD : Le rôle de l'ES est d'aider les élèves à mémoriser, à développer des stratégies. Il faut se méfier des dispenses de notes : cela peut être une excellente idée sur le moment mais pourra avoir des conséquences pour la suite. Au secondaire 2, il n'est pas possible d'avoir une dispense de note qui touche une branche essentielle à l'obtention du diplôme. Cela doit être utilisé dans certains cas et doit être réévalué régulièrement.

AH : Dans tous les cas, il ne faut pas briser le lien entre la branche et l'élève. Il doit continuer le bain linguistique et prendre ce qu'il peut.

BC : Il faut être attentif au moment où on donne une dispense (dispense allemand = échec dans la branche au CO). La dispense d'orthographe ne pose pas de problème au secondaire 1 car l'élève aura tout de même une note de français mais par contre cette dispense ne sera plus possible au secondaire 2. L'important reste la communication avec la famille.

GD : Les décisions doivent vraiment prendre en compte le bien-être de l'élève.

BC : L'orientation doit se passer très rapidement en 9CO : on doit réfléchir si on veut amener l'élève vers l'obtention du diplôme ou non. Cela dirigera les choix de niveau pour l'allemand par exemple et évitera de maintenir artificiellement un niveau pour avoir le diplôme. Les parents doivent être informés des parcours possibles et les démarches doivent être faites rapidement (pré-apprentissage).

Thème de l'évaluation : pression des parents, des élèves, des enseignants... Poids des notes.

GD : Avec le PER en cycles d'apprentissage, les objectifs devraient être atteints au plus tard à la fin du cycle. Cette vision n'est pas toujours cohérente avec le fonctionnement de notre école (on a des demi-semestres, des notes à rendre à un moment donné qui ne représente pas la réalité du cheminement de chaque élève) : on n'est pas dans l'esprit du PER de laisser du temps pour acquérir la compétence visée.

L'ES peut semer des graines en essayant d'assouplir les pratiques, en faisant différer les évaluations. Le rôle de l'ES est d'avoir un regard sur les évaluations proposées et donner des conseils (raccourcir ou enlever un exercice si l'objectif est déjà évalué). La question de la dictée revient fréquemment :

« Peut-on enlever des phrases de la dictée? » → cela dépend de comment est faite la dictée...

AH : On laisse du temps à l'élève pour entrer dans la lecture par exemple (notes seulement en fin de 4H) ; l'évaluation doit avoir du sens (être dans le qualitatif plutôt que dans le quantitatif).

La note reste quand même le langage commun, partagé par la famille et l'école.

GD : Le rôle de l'ES est d'évaluer les limitations de l'élève et de vérifier l'efficacité des mesures (par ex. essayer en API, si le temps supplémentaire ou la passation dans le calme ou l'utilisation d'un document de référence ou autres, sont vraiment des aides pour l'élève). Il ne faut pas faire la course aux mesures mais maintenir une cohérence pédagogique. L'élève doit bien sûr être partie prenante et on doit accepter parfois l'échec de nos élèves. Il est d'ailleurs mentionné dans la directive que les MCdD ne garantissent pas la réussite.

Disparités d'un centre à l'autre dans le Valais romand : comment expliquer cela ?

BC : Ces différences sont nécessaires car elles reflètent différentes réalités... (contextes, organisation...). On travaille avec de l'humain et les diagnostics diffèrent également. Il est important de regarder ce qui se fait de bien ailleurs et s'en inspirer. Les pratiques sont différentes mais c'est important qu'elles fonctionnent et soient admises par les acteurs de l'école (faire adhérer au projet les parties prenantes). Il s'agit donc de construire ce qui convient à la direction et aux enseignants et le bon sens doit prévaloir.

GD : En Valais, les directions sont les premiers garants des MCdD. D'autres modèles existent, où tout est centralisé, toutes les demandes arrivent dans les bureaux de l'état.

Le choix a été fait de rester proche du terrain, avec des acteurs qui connaissent l'élève et qui peuvent collaborer avec les parents.

L'OES doit encore travailler sur une vision commune et des principes de base pour éviter des inégalités dans les écoles. Une journée de formation pour toutes les directions a été organisée, les e-fiches du CSPS distribuées, des informations ont déjà été données aux enseignants par l'OES et l'inspectorat dans certaines écoles. L'offre de formation continue (catalogue HEP) s'est passablement développée. La formation des enseignants réguliers doit encore davantage miser sur les pratiques de différenciation en s'appuyant sur les recommandations de swissuniversities. (organisation faïtière des hautes écoles suisses)